

DECLARATION DE S.E. LE GENERAL DE CORPS D'ARMEE, MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, PRESIDENT DU CONSEIL

MILITAIRE DE TRANSITION, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD, CHEF DE L'ETAT, A LA 76 = SESSION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

(New York, 23 septembre 2021)

- Monsieur le Président de l'Assemblée Générale ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Délégation ;
- Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;
- Distingués participants ;
- Mesdames, Messieurs.

Je voudrais, à l'entame de mon propos, adresser mes chaleureuses félicitations à Son Excellence ABDALLA SHAHID, pour sa brillante élection à la présidence de la 76ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies et, lui souhaite plein succès dans sa mission. Le Tchad l'assure de son soutien durant son mandat.

Je voudrais également adresser nos sincères remerciements et rendre un hommage mérité, à Son Excellence Volkan Bozkir, Président sortant de l'Assemblée Générale pour avoir accompli son mandat avec succès malgré le contexte difficile marqué par la pandémie de COVID—19.

De même, je tiens à féliciter vivement Son Excellence Monsieur Antonio Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies, pour sa brillante réélection, le 18 juin dernier, ainsi que pour son leadership.

Le Tchad lui réitère son soutien et sa haute appréciation, pour l'excellent travail abattu au cours de son précédent mandat et pour son dynamisme

1

face à la pandémie de COVID—19. Le Tchad salue la qualité et la pertinence des réformes

importantes qu'il a opérées dans les piliers : paix et sécurité, système de développement et gestion, ainsi que stratégie de la parité des sexes au sein du système des Nations Unies.

Excellences ; Mesdames, Messieurs,

Le thème de la présente session, à savoir : « Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies », reflète avec éloquence les multiples défis auxquels le monde continue d'être confronté, pour la deuxième année consécutive, à cause de la pandémie de COVID—19.

Cette pandémie a traumatisé l'humanité par l'ampleur de ses conséquences multiformes et multidimensionnelles à travers la planète. Elle continue de faire des ravages, mettant à rude épreuve nos systèmes de santé, nos économies, nos finances publiques, nos services sociaux de base, voire le fonctionnement et la sécurité mêmes de nos Etats, pour ne citer que ceux—là.

Avec plus de 4 millions et demi de morts, de 220 millions de personnes infectées et des économies totalement ruinées à travers le monde, les pays en développement en général et ceux d'Afrique en particulier, sont profondément impactés, en raison de leurs vulnérabilités structurelles.

Nous saluons l'élan de solidarité dont nos partenaires bilatéraux et multilatéraux ont fait montre pour atténuer le choc. Cependant, devant la persistance de la pandémie et de ses conséquences dévastatrices, la mobilisation et la vigilance doivent être de mise pour amplifier la riposte à

l'échelle planétaire et soutenir durablement les efforts de relèvement post—COVID.

Les mutations du virus avec ses nouveaux variants doivent nous inciter à plus de solidarité, de mutualisation d'efforts et des moyens pour adapter la riposte, accélérer la recherche et partager équitablement les vaccins déjà mis au point et à venir.

A cet égard, je note avec regrets que l'inégalité dans l'accès aux vaccins demeure

extrêmement profonde. Les pays riches ont atteint une couverture vaccinale à plus de 50%, tandis que la plupart des pays africains sont à moins de 2%.

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, sur plus de cinq milliards de doses administrées dans le monde, seuls 2 % sont allés en Afrique. Rien ne justifie ce déséquilibre au regard de l'interdépendance de notre monde et de la nécessité d'éradiquer le virus de la planète toute entière. Dans ce contexte, il est incompréhensible, voire inadmissible que certains pays stockent des surplus des vaccins et que d'autres en manquent cruellement.

Le virus ne connaît pas de continent, ni de frontières, moins encore de nationalité ou de statut social. Les pays ou régions non vaccinés seront une source de propagation et de développement de nouveaux variants du virus. A cet égard, nous saluons les appels maintes fois répétés du Secrétaire général des Nations Unies et du Directeur général de l'OMS en faveur de l'accessibilité du vaccin pour tous. Le salut de l'humanité tout entière en dépend.

Excellences ; Mesdames, Messieurs,

L'amélioration de perspectives de la reprise économique post- COVID—19, est étroitement liée à l'amélioration de la situation sanitaire ou à

3

l'éradication de la pandémie. Cette reprise économique attendue est aussi tributaire de la réduction de la fracture dans tous les domaines entre le Nord et le Sud.

Les pays en développement, gravement impactés par la COVID—19, font déjà face à des obstacles récurrents et variés, tels que le poids de la dette, le difficile accès aux ressources pour financer leur développement, les termes injustes de leurs échanges commerciaux avec le monde développé, la raréfaction des investissements directs étrangers, la réduction des transferts des fonds venant de la diaspora, l'effondrement du secteur de tourisme, etc.

En outre, les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, dont

ie Tchad, sont tout aussi affectés par le non—respect des engagements pris dans le cadre de l'Agenda 2030 et du Programme d'Action d'Addis—Abeba, en matière d'aide publique au développement.

Le Tchad lance, une fois de plus, un appel pressant à tous nos partenaires du Nord pour honorer leurs engagements vis—à—vis des pays vulnérables en vue de contribuer de façon durable à une meilleure reprise économique post—COVID—19, et à une accélération dans l'atteinte des ODD conformément à la noble ambition des Nations Unies de « ne laisser personne derrière » à l'échéance de 2030.

Dans cette perspective, le Tchad réitère l'appel maintes fois lancé par les pays membres du G—5 Sahel, relatif à l'annulation de la dette de ces pays durement frappés par le terrorisme et le changement climatique, en sus de COVID—19 et de la pauvreté ambiante.

Il convient de rappeler que l'absence des perspectives pour la jeunesse au Sahel pousse celle—ci à tomber dans le piège des idéologies extrémistes et à emprunter le chemin de l'immigration clandestine vers l'Europe avec tous les risques que cela comporte.

4

Excellences ; Mesdames, Messieurs,

Je profite de l'occasion que m'offre les présentes asises, pour vous entretenir de la situation politique et sécuritaire de mon pays le Tchad.

Comme vous le savez, suite à la disparition tragique de son Président, feu Maréchal IDRIS DEBY ITNO, tombé sur le champ d'honneur, le 20 avril dernier, lors des combats contre des mercenaires en provenance de Libye, le Tchad a entamé une période de transition politique.

Un Conseil Militaire de Transition a été mis en place pour assurer la continuité de l'Etat et garantir la sécurité du pays, gravement mises en péril par des assaillants lourdement armés qui écument le sud de la Libye.

Un Gouvernement de large ouverture, dirigé par un Premier Ministre Civil, a été mis en place le 2 mai 2021 et, travaille d'arrache—pied pour tenir les échéances devant boucler le

processus de transition.

Une Feuille de Route pour la Transition, a été élaborée et adoptée en juillet dernier. Elle s'articule autour de trois (03) principaux axes suivants :

- 1- le Renforcement de la Sécurité et de la Défense ;
- 2- l'Organisation du Dialogue inclusif et la Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale ;
- 3- le Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'Etat de Droit.

La mise en œuvre de cette Feuille de Route, dont le coût est estimé à près de 1,3 milliard de dollars, hors de la portée du Tchad tout seul, nécessite un accompagnement conséquent de nos partenaires, à travers une mobilisation urgente des ressources financières attendues.

5

Au regard d'énormes difficultés d'ordre sécuritaire, économique, financier et sanitaire auxquelles le Gouvernement de Transition fait face, le Tchad en appelle à un soutien fort de la communauté internationale.

Dans le même élan, toutes les dispositions nécessaires sont prises pour la tenue d'un dialogue national inclusif, dont les modalités d'organisation et de déroulement sont en train d'être examinées par un Comité mis en place à cet effet.

En outre, dans un souci de rassemblement de tous les fils du Tchad, y compris les groupes armés, un Comité Technique Spécial a été créé et installé pour préparer et faciliter la participation des politico—militaires au Dialogue National Inclusif.

Par ailleurs, à l'issue de larges et intenses consultations en cours, le Conseil National de Transition qui assumera le rôle de Parlement provisoire, sera installé dans les tout—prochaines semaines.

En tout état de cause, le processus de réconciliation nationale est fortement engagé et, évolue à un rythme apprécié tant par les acteurs nationaux concernés que par la plupart de nos partenaires.

A cet égard, il me plait de me féliciter du retour au bercail de plusieurs de nos compatriotes en exil et des membres de certains groupes armés, répondant favorablement à la politique de la main tendue du Gouvernement.

J'exhorte tous ceux de nos frères qui sont encore hors de leur pays à y revenir sans crainte, ni hésitation. Ils y occuperont la place qui leur revient de droit. Leur précieuse contribution à l'effort de la réconciliation nationale et de l'édification de notre pays, est vivement souhaitée et attendue. Nous les accueillerons tous, les bras ouverts.

6

Dans cette optique, conscient de notre tâche à assumer devant l'histoire et devant le peuple tchadien, je voudrais rassurer cette auguste Assemblée que rien n'entamera notre engagement et notre détermination à conduire à son terme le processus de transition en cours.

Excellences ; Mesdames, Messieurs,

Le Tchad qui partage avec la Libye plus de 1000 KM de frontières communes et lié à ce pays frère et voisin par l'histoire, la géographie et la culture, voire par des liens de sang, subit de plein fouet les conséquences de la crise libyenne, en termes d'attaques armées récurrentes lancées depuis le sud de ce pays.

La dernière agression dont le Tchad a été la cible, entre les 11 et 29 avril dernier, qui a

causé la mort de l'ancien Président, feu IDRIS DEBY ITNO, en est une malheureuse illustration, sans compter l'insécurité et l'instabilité chroniques installées bien au-delà dans le Sahel depuis 2012.

Il convient de rappeler à cet égard, que le Conseil de Sécurité de l'ONU, au cours de sa réunion tenue, le 29 avril dernier, à la demande de ses membres africains, a établi un lien direct entre le retrait des mercenaires et combattants étrangers de Libye avec les douloureux événements sus-évoqués survenus au Tchad.

Fort de ce constat, le Tchad exprime sa vive préoccupation devant la forte pression de la communauté internationale exigeant un départ immédiat de Libye, des mercenaires, combattants étrangers et autres bandes armées irrégulières. Un tel départ des ressortissants tchadiens recrutés, formés, encadrés, armés et financés pour le besoin de la guerre en Libye, n'est pas sans conséquence sur la sécurité du Tchad.

7

C'est pourquoi, le Tchad demande avec insistance, une fois de plus, à la communauté internationale, notamment au Conseil de Sécurité de l'ONU, de faire prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en place d'un mécanisme d'encadrement d'un départ planifié et coordonné de ces éléments.

Le Tchad est favorable à un processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) de ses ressortissants à la solde des factions libyennes, renonçant à la violence et au mercenariat pour regagner leur pays. Nous comptons sur le leadership et le rôle crucial des Nations Unies dans la conduite de ce processus et la mobilisation des ressources nécessaires à son financement.

Excellences ;

Mesdames, Messieurs,

Nous ne pouvons pas parler de la crise libyenne, sans aborder la gravité de la situation

sécuritaire dans le Sahel et son voisinage. Celle—ci demeure marquée par l'expansion du terrorisme, le crime organisé et les trafics illicites des armes, de drogues et d'êtres humains.

La multiplication des attaques terroristes contre les Armées des pays du G—5 et du bassin du Lac—Tchad, ainsi que les populations civiles au Burkina, Mali et Niger, illustrent la résilience et la capacité de nuisance des groupes terroristes, qui menacent gravement l'existence de nos Etats et hypothéquent leur développement.

Les sacrifices consentis par la Force du G—5 Sahel et la Force multinationale mixte contre Boko Haram, dans le bassin du Lac—Tchad, sont énormes, mais le péril persiste et continue de faire des ravages, plongeant les populations civiles innocentes dans la désolation et le désespoir.

Face à cette menace qui transcende les frontières, et met à rude épreuve nos capacités individuelles de réaction, nous devons revoir nos

8

approches de riposte et mutualiser nos efforts pour des réponses plus adaptées à l'évolution du contexte et des défis sur le terrain. Les pays du G—5 Sahel s'y attéluent en mobilisant leurs maigres moyens militaires, matériels et financiers.

De même, la riposte à la menace terroriste devrait intégrer les dimensions liées au développement économique, au changement climatique, à l'éducation de la jeunesse, et à l'accès aux services sociaux de base par nos populations.

Dans cette optique, nos pays affecté par ce fléau de terrorisme, considéré comme une menace à la paix et à la sécurité, sont en droit de compter sur la solidarité de la communauté internationale, dans un élan de complémentarité. Nous sommes condamnés à agir ensemble face aux défis globaux.

Dans ce même élan, tout en saluant les efforts fournis par les différentes forces intervenant au Sahel, le Tchad souligne l'impérieuse nécessité d'un soutien multiforme plus important tant aux forces conjointes précitées qu'à leurs Etats membres individuellement pris.

A cet effet, le Tchad réitère, une fois de plus, l'appel maintes fois lancé par la Conférence



des Chefs d'Etat du G5 Sahel à la communauté internationale, notamment au Conseil de Sécurité de l'ONU, relatif à l'octroi à la Force conjointe du GS Sahel un mandat sous le chapitre VII de la Charte des Nations Unies afin de lui assurer un financement pérenne et prévisible.

Excellences ; Mesdames, Messieurs,

Le Tchad réaffirme sa position de principe concernant la réforme de l'ONU, en particulier du Conseil de sécurité. Cette réforme revendiquée par l'Afrique depuis plusieurs années ne fait que traduire une aspiration

9

légitime de plus d'un milliard deux cents millions d'Africains. Comment peut-on ignorer cet appel persistant de tout un continent injustement exclu d'un organe qui se veut représentatif de toute l'humanité et, qui prétend agir en son nom ?

Le Conseil de Sécurité a la responsabilité première en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationale. A ce titre, près de 70% des points inscrits à son ordre du jour concernent l'Afrique.

Il est grand temps de sortir des négociations interminables pour passer résolument aux actes en concrétisant cette réforme tant attendue par une grande partie de l'humanité, bien au-delà de l'Afrique.

Tout en appelant au sens de justice et d'équité de toutes les nations, valeurs chères et fondatrices de l'ONU, le Tchad réitère son soutien et son attachement à la position commune africaine telle qu'exprimée dans le consensus d'EZULWINI et la Déclaration de Syrte.

Excellences ; Mesdames, Messieurs,

Pour conclure, je voudrais exprimer à Son Excellence Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'ONU, à son institution et à tous les Etats membres, ainsi qu'aux organisations régionales, présents dans cette salle, nos sincères remerciements et notre profonde reconnaissance pour la marque de solidarité et de soutien moral qu'ils ont témoigné à

l'endroit du Tchad suite à la disparition tragique et soudaine de l'ancien Président, feu IDRISS DEBY ITNO.

Et enfin, au nom des principes fondateurs de l'ONU, et en celui de l'amitié entre les peuples, le Tchad réitère son appel en faveur de la levée de l'embargo imposé injustement à Cuba, qui porte gravement préjudice à ce pays. Sur ce, tout en souhaitant plein succès à nos travaux, je vous remercie de votre bien aimable attention.